

AURIBEAU-SUR-SIAGNE

Conventions et environnement au programme des élus

Après une minute de silence, hommage aux victimes de Nice et de Saint-Etienne du Rouvray, le maire a rapporté au conseil municipal la teneur de la réunion avec le Préfet face au risque terroriste, signalant aussi que les organisateurs de tout événement doivent remplir une fiche à déposer trois semaines avant la manifestation. Tous les anciens policiers et gendarmes peuvent aussi se rapprocher de Jean-Pierre Bontoux, délégué défense de la commune, pour constituer une réserve civile. L'assemblée s'est ensuite penchée sur les questions à l'ordre du jour. Jacques Varrone informait du résultat des études de faisabilité réalisées par le SISA dans le cadre de la continuité écologique permettant la libre circulation des anguilles sur la basse Siagne. Ils ont révélé que les travaux envisagés au niveau du pont de Tanneron



Après le conseil municipal, les élus sont allés visiter la propriété du centre village que la commune vient d'acquérir. (Photo J.O.)

sont actuellement impossibles, tant que cette commune n'aura pas sécurisé le seuil et sont donc reportés. Cela n'empêche pas de signer la convention tripartite entre le syndicat, la ville et la commune afin d'obtenir les subventions à hauteur de 80 % pour pouvoir lancer les travaux après consolidation de la pile du pont. Guy Roussel a voté contre (+ son pouvoir d'Yves Charabot) ainsi que Delphine Belaïche et Gilbert Eininger (voir ci-dessous). Ont ensuite été approuvés à la majorité la convention entre l'office public de l'habitat de Cannes et la commune pour la réalisation d'une étude du projet de logements locatifs pour personnes âgées, l'avenant de prolongation de 5 ans du bail à réhabilitation des logements place de l'Église, le renouvellement du bail commercial avec le Moulin du Sault. J.O.

L'opposition devient systématique

Guy Roussel, membre de l'opposition, a demandé la parole au moment de voter la première délibération. Vexé par la formulation du compte-rendu du dernier conseil municipal publié dans nos colonnes le 8 juillet, il a déclaré qu'il voterait systématiquement contre toutes les délibérations. On ne

voit pas vraiment le rapport ! Gilbert Eininger et Delphine Belaïche ont aussi décidé de voter contre tout. Dans une lettre ouverte cette dernière exprimait ainsi sa volonté d'être « dans l'opposition dogmatique ». Explications... Nommée membre titulaire en charge de l'attribution

du marché du projet d'extension de l'école, il lui avait semblé naturel de suivre ce dossier et de s'y impliquer dans un esprit positif et constructif, exposait-elle. Mais n'ayant pas été désignée pour faire partie du groupe de travail ultérieurement constitué elle a déclaré en substance « je suis décidée à me can-

tonner à mon rôle de conseillère municipale représentant l'opposition et donc à m'opposer systématiquement, ce qui n'était pas ma volonté première et que je n'ai jamais fait jusqu'à ce jour... » Regrettant la position de l'élue, le maire a rappelé en réponse : « le groupe de travail créé en réunion d'ad-

joint est à la disposition de toute personne – élus, parents d'élèves, enseignants, fonctionnaires... – souhaitant être informée du projet ou faire remonter des remarques sur les éléments présentés lors des différentes réunions ». Le premier adjoint Gérard Méro, qui l'anime, a souligné pour sa part que l'effectif réduit de

ce groupe – Jean-Pierre Bontoux, Jean-François Lalande, Raymond Rami – avait un objectif d'efficacité et de souplesse, rappelant aussi qu'il est à la disposition de tout un chacun, sur rendez-vous, pour apporter toutes les informations sur l'avancement de ce dossier. J.O.